*La politique et la province*

# LA GALERIE DES NOTABLES

VI

## M. le curé

Avec ses herbes un peu folles, sa double rangée de pieds de vigne, ses maigres planches de légumes, étalées au ras d'espaliers souffreteux que redore, à la belle saison, la caresse moins avare du soleil; ceint de rustiques murs où la forme souple des lézards épouse paresseusement la symétrie de cailloux arrondis; n'offrant sur le monde extérieur d'autre ouverture qu'une étroite porte de fer, grinçante au moindre mouvement, — ce potager est bien un jardin de curé. Deux marches usées en leur centre conduisent au presbytère, demeure banale, où, derrière une croisée entr'ouverte, s'affaire aux soins du ménage une gouvernante d'âge canonique, agile de ses doigts et loquace jusque dans sa solitude, cependant qu'au jardin, soutane légèrement retroussée, calotte légèrement inclinée sur la nuque et pipe à la bouche, M. le curé sarcle une allée, bêche un carreau ou taille un buis.

L'exercice de son ministère l'a fait, d'emblée, notable, et notable de marque, en ce village dont il n'est point originaire. Nul ne songe, en effet, fût-ce parmi ceux qui, sur son passage, ne soulèvent qu'à contre-cœur leur béret ou leur casquette, à lui refuser l'indigénat. La personnalité du « desservant » s'intègre aussitôt à la localité qu'il « dessert ». Les autochtones l'adoptent sans tarder. Tels autres y sont « allés gendres », il est ici « venu curé ». Son titre de « monsieur le curé » traduit à merveille sa réalité d'homme excellent, astreint, comme les autres, à une tâche qui, simplement, ne ressemble pas aux autres, et qui, en dépit du raffinement de son instruction, de son « latin », de son caractère sacerdotal, n'est vraiment pas *fier*. Aussi bien, jointes à la parfaite dignité de sa vie, sa bonté et sa simplicité forcent-elles le respect des citoyens, même de ceux dont la passion anticléricale obscurcit parfois le jugement.

L'on a accoutumé d'opposer, dans le cadre de la philosophie politique et, par voie de conséquence, dans la pratique quotidienne de la politique, curés et instituteurs, tenants officiels de deux mystiques en conflit : la mystique de l'Eglise et celle de l'Ecole, celle de la Foi et celle de la Raison. Les guerres les plus cruelles ayant toujours été les guerres de religion, — « *toutes les guerres sont civiles* », affirmait déjà Fénelon, — on conçoit aisément l'âpreté des luttes susceptibles de se cristalliser autour de semblable rivalité. Malgré la rigueur de celle-ci, leur aristocratie intellectuelle rapproche, à leur insu, curés et instituteurs dans le sentiment de leur commune supériorité. Généraux en chef d'armées ennemies, ils n'entendent point être confondus, dans la polémique, avec le gros de leurs troupes. Mais la discrimination est surtout d'ordre électoral qu'établit entre eux l'esprit public. Tant il est vrai que, depuis l'institution du suffrage universel, presque toutes les élections se sont faites et continuent, bien qu'à un degré désormais atténué, à se faire sous le signe de cette discrimination élémentaire : *pour ou contre* le curé. A ce dilemme échappent, au fond, assez peu de consultations populaires. Le candidat que sa position sur l'échiquier politique range plutôt parmi les partisans du curé ne manquera donc pas d'inaugurer sa campagne électorale par une visite au presbytère. Démarche qui revêt aisément une allure clandestine, le civisme le mieux trempé n'excluant pas *a priori* certain relent de respect humain, ce péché mignon des modérés. Tout l'art consiste à recueillir, sans qu'il résulte de leur indiscrétion une compromission flagrante, le bénéfice d'une influence et d'une action aussi réelles qu'indispensables. Car, même dans les régions apparemment les plus affranchies de l'idée religieuse, le curé possède une « clientèle » électorale docile à ses directions. De là, sans doute, cet ostracisme tenace de la *gauche* contre le suffrage féminin, ostracisme qu'inspire probablement davantage une appréhension secrète de la prétendue emprise du clergé sur les femmes que des raisons de doctrine pure. La trêve actuelle de l'anticléricalisme modifiera-t-elle sérieusement une situation politique consacrée par un demi-siècle d'expérience ? On le souhaite pour la paix civile, sans pourtant se dissimuler qu'en face de l'hostilité parfois systématique de l'instituteur la neutralité du curé, corollaire normal de cette trêve, est de nature à sensiblement aggraver le déséquilibre électoral dont pâtissent, par définition, les candidats « modérés ».

Immuables en leurs principes, le rôle et l'activité du curé varient singulièrement selon les provinces, les diocèses, les communes. Dans les régions où la foi est demeurée très vivace, leur crédit se révèle intact. De par l'autorité et le rayonnement qui émanent de sa fonction, le curé breton, vendéen, basque jouit de hautes prérogatives spirituelles et morales. Les foyers chrétiens l'associent à chaque événement de leur destin. On l'y rencontre aux étapes décisives de la vie, à l'heure des joies et des deuils, des initiatives et des renoncements. Qu'il s'agisse d'orienter un enfant vers une formule d'éducation ou une carrière déterminées, ou de prendre une décision engageant, en quelque manière, le sort des intérêts familiaux, ses conseils empruntent la vertu d'un oracle. Dans les régions où, par contre, la foi est en régression ou en sommeil, le rôle du curé se limite au strict accomplissement de son ministère. Estimant, en bref, que les apostolats discrets sont, dans les circonstances délicates, les plus efficaces, la discrétion frise volontiers l'abstention. Faute de lui pouvoir procurer les « consolations » spirituelles, si précieuses à la ferveur des ecclésiastiques, cette abstention lui épargne, du moins, l'amertume de la déception. A qui ne les sollicite point expressément, il a bien garde de glisser une suggestion ou d'offrir un arbitrage. Comment, dès lors, la sympathie unanime ne serait-elle point acquise à une attitude réservée au point de n'offenser plus que le prosélytisme des dévots et le fanatisme des irréductibles, intitulés généreusement « esprits forts » et qui ne sont, le plus souvent, que de fortes têtes? Cette solution de libéralisme excessif et de démission avant la lettre n'est, il est vrai, le fait que d'une minorité de prêtres. Un apostolat vigoureux, diligent, éclairé, insoucieux des périls et des déboires, tel est le lot de la généralité. Les exemples abondent de prêtres qui, en butte aux sarcasmes, poursuivent avec un courage et une bonne humeur dignes d'admiration une entreprise ardue de moralisation qui ne demande et ne doit rien qu'au miracle de la spiritualité. Animateurs d'une véritable croisade pour la propagation de leur foi, ils disputent inlassablement aux sectateurs de l' « athéisme » l'adhésion et le gouvernement des âmes. On les trouve, notamment dans les agglomérations de quelque envergure, à la tête d'organisations sociales, littéraires, sportives, appliquant leur effort principal à la conquête de la jeunesse, qui est l'avenir. Patronages, chorales, bibliothèques roulantes, conférences, d'une part; scoutisme, football, rugby, de l'autre : voilà pour le côté laïque de leur activité. Ils ne lui marchandent ni leur peine, ni leur dévouement. Mais aux bataillons de jeunes, dont le catéchisme et l'école libre fournissent le plus clair du contingent, des cadres bénévoles sont nécessaires, sur lesquels le curé puisse se reposer de l'administration des détails, tout en conservant personnellement la responsabilité de la tactique et des résultats. L'œuvre est haute, en somme, procédant d'une noble passion : celle des âmes.

Cette passion des âmes, la sollicitude constante de leur salut, le prêtre les porte partout en soi et avec soi, les manifestant plus précisément à l'intérieur de son église, où, sans conteste, s'établit son règne. Installons-y donc notre observatoire, afin de mieux pénétrer la connaissance de son action sacerdotale.

C'est dimanche. Annonciatrices de l'office divin, les cloches soudain se sont tues. Le curé monte en chaire. Il parle. On sait, en province, peu d'émules utiles de Bossuet et de Bourdaloue. Des tempéraments oratoires de classe s'y révèlent, néanmoins, parfois. En toute hypothèse, la sincérité de la conviction supplée à la maladresse de l'éloquence, la valeur essentielle du texte commenté à l'inélégance grammaticale du commentaire. Au reste, par l'obligatoire élévation des problèmes qu'il aborde, un prêche est toujours émouvant. De l'énumération — qui le précède — des annonces de la semaine se dégage, d'aventure, malgré la sécheresse fatale de sa banalité, une saveur particulière. Il nous souvient d'avoir entendu jadis un curé fort amateur de politique accompagner son pieux enthousiasme, à l'occasion du succès électoral de son candidat, de cette invite où l'assimilation apparaît aussi touchante que hardie : « ...Et samedi prochain, mes chers frères, nous célébrerons le sacrifice pour notre nouveau représentant, et les *autres* défunts de la famille. » On n'en meurt, certes, pas. Et nul ne songe, en vérité, à sourire de telles approximations. Moins encore lorsque perce, à travers un dédale de phrases embarrassées, un timide appel à la charité des paroissiens. Car les diocèses n'étant euxmêmes pas très riches, la situation matérielle des curés de campagne évoque plutôt la misère qu'elle ne suscite l'envie. Et la coutume n'est pas superfétatoire qui permet aux habitants de la paroisse de contribuer par des dons en nature à l'entretien de leur curé. Cet usage est de ceux qui n'entraînent, on s'en doute, nul abus. Au surplus, la même raison qui commande au curé de vivre avec modestie exige aussi qu'il ait de quoi vivre avec décence. Or, la sévérité des *conjonctures économiques* ne s'y prête guère. Ni ne favorise guère, non plus, le recrutement régulier du clergé. Seules y pourvoient les vocations impérieuses, les temps étant révolus où mainte famille chrétienne tenait à honneur de vouer un de ses enfants au service d'une religion qui propose cependant à ses adeptes le plus rare des avancements, un avancement sans favoritisme ni limite d'âge : dans la hiérarchie de la sainteté. La « grande pitié des églises », dénoncée par Maurice Barrès, est, d'abord, celle des séminaires. Combien de paroisses sont aujourd'hui privées de curés, de chapelles, quasiment à l'abandon! Il n'est que d'interroger, au hasard, quelques curés-doyens pour apprendre que nombre de leurs subordonnés sont contraints d'assurer dans plusieurs paroisses, souvent fort distantes les unes des autres, la permanence du culte. Chacune d'entre elles déplore, d'ailleurs, cet état de choses et revendique pour soi un curé autonome. En dehors de toute préoccupation spécifiquement religieuse, et sa municipalité se réclamât-elle d'idées « avancées », elle s'efforce de mettre au plus tôt un terme à une carence qu'elle considère comme une tare et une humiliation. Le curé est, en effet, un notable fondamental, dont l'absence atteint le prestige et rompt l'harmonie de la commune. Et puis, à une époque où s'affaissent, au rythme d'une décadence qui ne laisse pas que d'inquiéter les plus sceptiques, les critères moraux; où, selon la constatation désabusée d'Ernest Renan, « nous vivons d'une ombre et du parfum d'un vase vide », les plus sceptiques au fond d'eux-mêmes désirent une présence qui reste le symbole de la « primauté du spirituel ».

JACQUES FOURCADE.

*Journée parlementaire*

# LE MINISTÈRE BOUISSON devant le Parlement

### DANS LES GROUPES

Deux groupes seulement se sont réunis, hier après-midi, à la Chambre, ceux du Centre républicain et de la Fédération républicaine, où l'affluence était fort réduite.

Quelques réserves ont été présentées sur la composition du gouvernement, mais MM. André Tardieu et Paul Reynaud, d'une part, MM. Camille Blaisot et de Lasteyrie, d'autre part, ont déclaré qu'ils étaient partisans d'accorder les pleins pouvoirs au cabinet en raison de la situation monétaire et budgétaire.

Dans ces conditions, on estimait que la grande majorité de ces deux groupes voterait la confiance au gouvernement et qu'il n'y aurait que peu d'abstentions de ce côté de la Chambre.

Par contre, les radicaux socialistes qui, assez nombreux, ont refusé leur confiance au ministère Flandin, ne semblent pas tous disposés à accorder leur confiance à M. Fernand Bouisson; mais c'est seulement aujourd'hui, au cours de la suspension de séance, qu'ils seront amenés à fixer leur attitude.

### Les interpellations

Le président du conseil ayant fait savoir qu'il n'accepterait pas de débat sur la politique générale du gouvernement, deux demandes d'interpellation seulement sur ce sujet ont été déposées, l'une par MM. Ramette et Thorez, communistes, l'autre par M. Gaston Martin, radical socialiste.

En outre, ont été déposées deux autres demandes d'interpellation, l'une de M. Henry Torrès, Gauche indépendante, sur le maintien au régime du droit commun d'un condamné pour délit d'opinion, l'autre de M. Paul Perrin, socialiste de France, sur le chômage des intellectuels.

Enfin, diverses demandes d'interpellation déposées antérieurement ont été reprises par MM. Salette, Margaine, Garchery, Dupuis, Férin, etc.

### M. Fernand Bouisson au Sénat

M. Fernand Bouisson s'est rendu hier après-midi au palais du Sénat. Il s'est d'abord entretenu pendant quelques instants dans la salle des Conférences avec les sénateurs présents, puis il est allé au Petit-Luxembourg où il a longuement conféré avec M. Jules Jeanneney, président de la haute Assemblée.

Le président du conseil est ensuite revenu au palais du Sénat et s'est rendu dans le cabinet réservé aux ministres, où se trouvaient déjà M. Joseph Caillaux, ministre des finances, et M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères. Là, les ministres se sont entretenus avec MM. Léon Perrier, vice-président de la commission des finances, et Abel Gardey, rapporteur général, et MM. Bienvenu-Martin, président, Cuminal et Steeg, vice-présidents de la Gauche démocratique radicale et radicale socialiste; Paul Strauss, président de l'Union démocratique et radicale; Léon Bérard, président de l'Union républicaine; Millerand, Camille Chautemps, Albert Sarraut, Gallet, Violette, Champetier de Ribes.

Le président du conseil et le ministre des finances ont exposé aux représentants de la commission des finances et des groupes du Sénat les raisons qui déterminaient le gouvernement à demander immédiatement au Parlement une délégation de pouvoirs étendus.

L'entrevue entre les ministres et les sénateurs a été des plus cordiales; tout permet de croire que le projet présenté par le gouvernement sera adopté à une très forte majorité par le Sénat.

## LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

On a continué, hier après-midi, à envisager les conditions dans lesquelles pourrait se présenter l'élection d'un président de la Chambre, en remplacement de M. Fernand Bouisson. Nous avons déjà mentionné la candidature de M. Henry-Paté.

Un certain nombre de députés du centre ont mis en avant la candidature de M. Franklin-Bouillon, l'ardent propagandiste de l'union nationale, d'autres, appartenant à la gauche, celle de M. Alexandre Varenne, socialiste de France, ancien gouverneur général de l'Indochine.

Les socialistes S. F. I. O. auront vraisemblablement pour candidat leur doyen, M. Bracke.

Quant aux radicaux socialistes, ils auraient sans doute à choisir entre leurs deux vice-présidents : MM. Yvon Delbos et de Chammard.

Des parlementaires de divers partis du centre ont songé à accorder leurs suffrages à un membre du cabinet, soit à M. Edouard Herriot, soit, de préférence, à M. François Piétri, ministre de la marine, qui semble, du reste, n'avoir pas été consulté.

Enfin, d'autres songeraient à poser la candidature de M. P.-E. Flandin, qui a déjà rempli avec autorité et distinction les fonctions de vice-président. La convalescence de l'ancien président du conseil ne ferait pas obstacle, disent-ils, à son élection, la session devant être close prochainement; le fauteuil présidentiel ne serait occupé par lui qu'à la rentrée d'automne.

## Les travaux de la commission des finances

M. Joseph Denais a adressé à M. Malvy, président de la commission des finances, une lettre pour lui demander de saisir la commission des finances d'une suggestion formulée ainsi : la commission continuerait à siéger pendant le temps nécessaire pour examiner les décrets-lois portant réforme fiscale (juillet 1934) et formuler ses conclusions à leur sujet.

Il serait inadmissible, ajoute M. Denais, que la commission manquât plus longtemps au devoir qu'elle a de mettre la Chambre à même de statuer sur des textes qui, pour partie, font grief aux contribuables sans même assurer des ressources supplémentaires à l'Etat.

Il y a opportunité à présenter les observations de la commission dans un temps où, ayant recouvré le droit de légiférer par décret, le gouvernement pourra accueillir et exaucer immédiatement telles ou telles suggestions de la commission.

Si les circonstances exigent des Français effort et sacrifice, notre commission n'en a pas moins par délégation de la Chambre, le devoir de veiller à ce que les contribuables ne soient molestés.

Souvent nous avons déploré que les travaux proprement budgétaires nous empêchassent de donner nos soins à la réforme de la législation fiscale. Aujourd'hui, libérés de tout autre soin, nous pouvons faire œuvre utile, travailler sur notre plan, qui n'est pas le plan gouvernemental, à débroussailler le maquis de la fiscalité. J'estime que nous manquerions à notre devoir si nous ne nous appliquions en toute conscience à cette tâche.

# A L'HOTEL DE VILLE

### Après les élections municipales et cantonales

Au lendemain du scrutin de ballottage pour les élections au Conseil général de la Seine, les couloirs de l'Hôtel de Ville étaient particulièrement animés. Elus de Paris aux élections municipales, élus de la banlieue au Conseil général sont venus nombreux prendre l'air de la maison, visiter les locaux, la salle des séances, dont il a fallu rapprocher les fauteuils et en augmenter le nombre.

M. Jean Chiappe, accompagné de M. Noël Pinelli, est venu pour la première fois depuis son élection, prendre contact avec ses collègues. Il était, lui aussi, très entouré et très félicité, mais il ne cachait pas son émotion de se retrouver à l'Hôtel de Ville où tout lui rappelait le souvenir douloureux du plus fidèle et du plus cher de ses amis, Edouard Renard.

Ajoutons, en ce qui concerne la composition du Conseil général, cette curieuse coïncidence que si le nombre des nouveaux élus de la banlieue parisienne est de 31, c'est également celui des nouveaux élus du Conseil municipal. De telle sorte que 62 conseillers sur 140 que compte l'assemblée départementale y siégeront pour la première fois, soit presque la moitié. C'est assurément un record.

### La péréquation des délégués sénatoriaux

M. Bour, par voie de question écrite, demande au préfet de la Seine, à la veille du jour où va se séparer le Parlement, d'attirer l'attention du nouveau gouvernement sur l'urgence qu'il y aurait à résoudre la question de la péréquation des délégués sénatoriaux en vue des élections d'octobre prochain.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## A la chambre de commerce de Paris

### La situation financière et économique

Sur la proposition de son bureau, la Chambre de commerce a adopté à l'unanimité la délibération suivante :

La chambre de commerce de Paris,

Consciente des devoirs que lui impose le rôle légal des chambres de commerce et forte des doctrines économiques qu'elle n'a cessé de soutenir;

Considérant la situation de la monnaie nationale violemment attaquée par la spéculation;

Considérant que le franc ne pourrait être réellement menacé que si les Français, aveuglés par ces manœuvres, s'abandonnaient eux-mêmes et se laissaient entraîner par les spéculateurs;

Considérant que les mesures techniques prises et envisagées tant par le gouvernement que par la Banque de France doivent porter remède à cette situation, à condition d'être vigoureusement poursuivies dans tous les domaines;

Demande instamment aux industriels, aux commerçants, à tous, de garder le sang-froid nécessaire et de ne rien faire qui puisse favoriser le jeu de la spéculation;

Mais adjure, en même temps, les pouvoirs publics, responsables de l'avenir du pays, de prendre, courageusement et sans délai, les mesures les plus rigoureuses pour briser la spéculation, assurer l'équilibre budgétaire, rétablir la situation économique.

### Les accords professionnels

La chambre de commerce a émis le vœu que, si les modifications regrettables faites au texte initial du projet de loi sur les accords professionnels ne devaient pas être abandonnées, tout l'ensemble soit définitivement rejeté et que, si le principe des ententes pouvant être rendues obligatoires devait être maintenu, le Sénat apporte au texte dont il est saisi les modifications nécessaires pour empêcher que, sous le couvert d'une loi de circonstance, soient introduites dans la législation française des dispositions dangereuses, de nature à entraver ultérieurement la liberté du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

### Les revendications des commerçants

La fédération des groupements commerciaux et industriels de la région parisienne communique la note suivante :

Devant les assurances formelles que viennent de lui donner M. Bouisson, président du conseil, et M. Laurent-Eynac, ministre du commerce, la fédération des groupements commerciaux et industriels de la région parisienne, désireuse de s'abstenir de toute manifestation à tendance nettement politique, engage ses adhérents à ne pas fermer leurs boutiques le 4 juin.

Elle veut ainsi donner au gouvernement le temps nécessaire de mettre en œuvre son programme économique.

### Le 58e congrès de l'industrie du gaz

Le 58e congrès de l'industrie du gaz en France s'est ouvert hier à Marseille sous la présidence de M. P. de Lachomette, président de l'Union syndicale de l'industrie du gaz en France, en présence de près de quatre cents techniciens et des représentants de plusieurs pays étrangers.

Deux cents médailles du gouvernement et sept cent dix médailles de l'Union syndicale ont été ensuite remises aux employés et ouvriers méritants.

Abordant dès cette première journée son ordre du jour technique, le congrès a entendu les communications de MM. Gouffe, Duchemin, Dive et Bro.

### La crise industrielle à Limoges

Le nombre des chômeurs a encore augmenté à Limoges et est à ce jour de 7,228.

Depuis le premier janvier, le conseil municipal a dû voter huit millions de crédits pour permettre le paiement des allocations et, dans sa séance d'hier, a voté une nouvelle somme de trois millions et deux cent mille francs pour le fonctionnement des chantiers communaux.

Un nouvel emprunt de deux millions deux cent mille francs a en outre été décidé.

3. — LE TEMPS. — 5 juin 1935

# LA "NORMANDIE" FRANCHIT L'ATLANTIQUE dans un temps record et s'adjuge le « Blue Riband »

Le paquebot *Normandie* n'est pas seulement le plus grand du monde; c'est aussi le plus rapide puisqu'il a battu tous les records du monde et s'est adjugé le « Blue Riband » détenu par le paquebot allemand *Bremen*.

Notre envoyé spécial à bord de la *Normandie* nous télégraphie à ce sujet.

*A bord de la* Normandie, *3 juin.*

La *Normandie* est arrivée en rade de New-York aujourd'hui à midi. Tous les records jusqu'ici établis par des transatlantiques ont été battus avec la plus grande aisance.

De Bishop Rock à Ambrose Light, soit une distance de 2,971 milles, la vitesse moyenne a été de 29 nœuds 98.

La vitesse moyenne de Southampton à Ambrose Light a été de 29 nœuds 64. Le « Blue Riband » ou Ruban bleu a été ainsi conquis haut la main. La *Normandie* a vaincu l'Océan et le mal de mer.

Depuis Long Island, des escadrilles d'avions et des essaims de vedettes automobiles ont escorté le paquebot dont l'entrée dans l'Hudson a été saluée par les sirènes des nombreux vapeurs frétés par des touristes, tandis que retentissaient des hourrahs et le chant de la *Marseillaise*.

Au milieu de la symphonie des sirènes et des acclamations, la *Normandie* a gagné majestueusement le quai 88 de la Compagnie générale transatlantique.

Ce fut un spectacle grandiose et un succès triomphal pour le grand paquebot et pour la marine française. — *Edmond Delage.*

Ainsi que l'indique notre envoyé spécial, la *Normandie* s'est adjugé le Ruban bleu qui appartient au paquebot ayant couvert en un temps minimum le parcours Bishop Rock-Ambrose Light et qui était détenu par le paquebot *Bremen* avec 110 heures 27 minutes.

Le correspondant de l'agence Havas fournit les précisions suivantes sur la marche du navire :

Le paquebot *Normandie* a couvert la distance entre le phare de Bishop Rock et le bateau-feu d'Ambrose en 4 jours 3 heures 5 minutes, à la vitesse moyenne de 29 nœuds 98.

Il a couvert les 3,192 milles entre Southampton et le bateau-feu d'Ambrose en 4 jours 11 heures 33 minutes, soit à la vitesse moyenne de 29 nœuds 64.

La vitesse moyenne soutenue depuis dimanche midi jusqu'à l'arrivée au bateau-feu d'Ambrose a été de 31 nœuds 55. C'est la plus grande vitesse atteinte par un paquebot transatlantique.

On se rappelle que le paquebot *Rex* a couvert le parcours Gibraltar-Ambrose en 4 jours 13 heures 58 minutes, soit à la moyenne de 28 nœuds 92, tandis que le *Bremen* couvrait Cherbourg-Ambrose en 4 jours 14 heures 27 minutes, soit à la moyenne de 28 nœuds.

## UNE DÉCLARATION DE M. WILLIAM BERTRAND

Interrogé par un représentant de l'agence Havas au moment émouvant du passage à Ambrose Light, alors que déjà d'interminables escadrilles d'avions et d'hydravions souhaitaient la bienvenue à la *Normandie*, le gouverneur général Olivier a déclaré :

C'est une victoire dont la Compagnie générale transatlantique est heureuse d'avoir fourni l'élément essentiel.

M. William Bertrand, admirant la splendeur du spectacle de l'arrivée, a déclaré :

J'étais prévenu que l'arrivée à New-York me produirait un effet considérable; mais mon émotion dépasse de beaucoup celle prévue. Nous avons suivi ensemble les phases de la manœuvre tendant à la conquête du « Ruban bleu ». Nous avons admiré ensemble l'élan prodigieux soutenu par ce merveilleux navire. Nous avons redouté les retards causés par la brume; partagez ma joie et ma fierté en constatant que, malgré la houle souvent contraire et les incidents atmosphériques, nous avons conquis magistralement le « Ruban bleu ». Cette gloire vient s'ajouter à celles déjà nombreuses de notre marine marchande. Je suis profondément heureux d'en avoir été le témoin.

### Un message de M. Cordell Hull

Lorsque la *Normandie* est entrée dans les eaux américaines, M. Hull, de Washington, a envoyé à Mme Lebrun, aux passagers et à l'équipage de la *Normandie*, par radiotéléphone, le message suivant :

J'éprouve un grand plaisir à saluer en la *Normandie* le représentant le plus récent du triomphe et de l'initiative de la technique française, qui atteint nos rives en son premier voyage.

Nous sommes grandement honorés de recevoir Mme Lebrun, femme du premier magistrat de France, et les autres visiteurs distingués qui sont à son bord.

Par un concours de circonstances particulièrement approprié, les récents développements de la science me permettent, étant à Washington, de transmettre à la *Normandie* les félicitations du peuple américain pour le dernier succès de la science française, de manière que ces félicitations atteignent le navire quand il passe dans le voisinage de la statue de la Liberté, témoignage permanent de l'amitié de la France et de l'Amérique.

De son bureau à Washington, les paroles de M. Hull ont été transmises aux studios de la National Broadcasting Company, dans l'Empire State Building, puis retransmises sur ondes extra-courtes au poste transformateur établi dans la statue de la Liberté. Un réflecteur spécial installé au sommet de la torche de la statue a capté les ondes sonores, les a transformées en ondes sourdes qu'un autre réflecteur sur la *Normandie* a captées et retransformées.

## L'ARRIVÉE A NEW-YORK

Avançant par le chenal qui vient du feu d'Ambrose, la *Normandie* arrive lentement à la quarantaine. Au premier abord, le navire ne paraît pas très différent des paquebots auxquels New-York est déjà accoutumé, bien que l'énormité de ses superstructures produise une profonde impression.

Au fur et à mesure que le paquebot se rapproche, le caractère inusité de ses dimensions et les lignes de sa coque sont plus sensibles.

Des centaines de passagers paraissant minuscules sont penchés sur les bastingages des ponts supérieurs, regardant avec curiosité dans le lointain la silhouette de la métropole qui les attend avec tant de fièvre.

La *Normandie* est escortée à une distance respectueuse par des dizaines de bateaux de tourisme et de canots automobiles, qui étaient allés au-devant d'elle jusqu'à Sandy Hook ou même au feu d'Ambrose. Ils font ressortir la stature imposante du géant des mers. Une douzaine d'avions tournent en cercle au-dessus de la baie de New-York, le bruit des moteurs s'unissant au mugissement des sirènes.

Le paquebot *Normandie*, maintenant tout près, court sur l'erre et s'arrête lentement. Les passagers répondent aux saluts joyeux des passagers des remorqueurs et des bateaux de plaisance. Les remorqueurs officiels approchent des coupées tandis que les vapeurs des postes fédérales s'accrochent aux flancs du paquebot, d'où les sacs de courrier descendront dans les manches de toile.

### La réception à bord des délégations officielles

Les délégations officielles montent à bord suivies par le flot des représentants de la presse mondiale.

Reçues à la coupée par le commandant Pugnet, les délégations officielles sont immédiatement conduites aux appartements privées de Mme Lebrun.

En dépit de leur hâte de saluer Mme Lebrun, au nom du gouvernement fédéral et de la ville de New-York, les personnalités officielles ne peuvent s'empêcher de ralentir le pas et de tourner la tête en passant dans les halls et les salons d'un luxe éblouissant. Dans son salon privé, M. Southgate salue Mme Lebrun au nom du gouvernement fédéral, ainsi que M. William Bertrand, le gouverneur général Olivier et les autres personnalités officielles. Mme La Guardia offre à Mme Lebrun de magnifiques fleurs au nom des femmes de New-York, et lui souhaite la bienvenue dans la métropole américaine.

Mme Lebrun, entourée de M. William Bertrand et de l'amiral Le Bigot, remercie, très émue, sa grâce simple faisant une impression profonde sur les délégations américaines. Cependant les passagers non officiels se préparent à passer l'épreuve du passeport devant les officiers de l'immigration qui, aimablement, réduisent ces formalités au minimum. Les passagers se font gloire de faire admirer la splendeur du bateau aux nouveaux venus et, avec une ombre de supériorité, les dirigent dans le dédale des corridors, des salons et des halls au son des orchestres du bord.

Lentement, la *Normandie* se remet en marche. La vibration des machines est à peine perceptible à si faible allure. De la passerelle, Mme Lebrun agite son mouchoir, répondant aux acclamations qui s'élèvent des navires, des embarcations et du port.

Les passagers se précipitent sur les ponts supérieurs pour ne pas manquer le spectacle féerique que constitue la ville babylonienne dans la lumière dorée d'une superbe journée de printemps.

### Le salut à la statue de la Liberté

Au moment où le paquebot passe lentement devant la statue de la Liberté, que salue un coup de sirène prolongé, d'une escadrille d'avions de la garde nationale de l'Etat de New-York qui tourne en cercle au-dessus du *Normandie* et de plusieurs avions sont jetés sur les ponts du bateau des drapeaux français et américains. La *Normandie* remercie de sa sirène, tandis que les passagers agitent des mouchoirs.

Dès ce moment, des microphones installés à bord par les grands réseaux américains de radiodiffusion transmettent dans tous les coins des Etats-Unis des descriptions colorées des scènes qui se passent à bord et des progrès de la remontée dans la rade de New-York. En même temps, la voix de M. Hull, secrétaire d'Etat, transmise de Washington, vient apporter aux passagers réunis dans le hall central un message de bienvenue sur le continent américain.

## A QUAI

La *Normandie* arrive à hauteur de la pointe de Manhattan. La Batterie est noire de monde. Des centaines de milliers de personnes se pressent sur les rivages de Broooklyn, sur les ponts suspendus, sur les quais de New-York, des rivages de New-Jersey à l'ouest de l'Hudson, aux fenêtres et sur les toits de tous les gratte-ciel.

Le paquebot s'engage sur l'Hudson, tandis que les ferry-boats, les remorqueurs de toutes sortes et les navires amarrés font mugir leurs sirènes et que les bateaux-pompes font jaillir vers le ciel des torrents d'eau.

Sur les rives, des milliers d'automobilistes actionnent leurs klaxons. Le vacarme est étourdissant.

Arrivé à la hauteur de son dock, la *Normandie* stoppe presque complètement, et les remorqueurs se précipitent contre ses flancs, dirigés de la passerelle à coups de sifflet. La manœuvre est délicate, mais le géant obéit parfaitement et, lentement, se range parallèlement à son dock.

Il était 13 h. 43.

### L'accueil fait à Mme Lebrun

Après son débarquement, Mme Albert Lebrun s'est rendue au Waldorf Astoria qu'elle a quitté peu d'instants après pour visiter le plus haut gratte-ciel de New-York, l'Empire State Building. C'est M. Alfred Smith, ancien gouverneur de New-York, qui lui en a fait les honneurs.

Mme Lebrun a contemplé longuement le panorama de l'immense cité de l'observatoire du cent-deuxième étage.

Une délégation féminine, présidée par Mme La Guardia, épouse du maire, a remis ensuite à

---

FEUILLETON DU *Temps*

DU 5 JUIN 1935

# LA MUSIQUE

**A l'Opéra: représentations de « Tristan et Isolde », de Richard Wagner, sous la conduite de M. Wilhelm Fürtwængler.**

**A l'Opéra-Comique: gala de danse donné par Clotilde et Alexandre Sakharoff au bénéfice des œuvres de l'aviation française; premières auditions de « l'Hymne à l'aviation », poème de M. Miguel Zamacoïs, musique de Mlle Henriette Roget; du « Chant des ailes », poème de M. André Dumas, musique de M. Francis Casadesus; de « Dans le ciel ils portent leur cœur », poème de M. Emile Roudié, musique de M. Camille Robert.**

**Au théâtre des Variétés: Ballets russes.**

**Au théâtre de la Porte-Saint-Martin : représentations des « Noces de Figaro », opéra-comique en quatre actes, d'après Beaumarchais, version française de J. Barbier et M. Carré, musique de Mozart; reprise des « Dragons de Villars », opéra-comique en trois actes, de Lockroy et Cormon, musique d'Aimé Maillart.**

**Concours de ténors, organisé par « Comœdia » et « l'Union professionnelle des maîtres du chant ».**

Voici la période de l'année où artistes en renom à l'étranger et artistes français viennent ou reviennent jouter sur les théâtres lyriques de Paris. Tous se piquent de zèle pour accrocher à fond notre attention. De quelque côté qu'on se tourne, on n'aperçoit que concours et compétitions.

Au seuil de l'Opéra, nous retrouvons M. Wilhelm Fürtwængler. Il y a deux ans, le grand chef d'orchestre wagnérien avait déjà conduit à l'Académie nationale de musique les exécutions de *Tristan et Isolde* et de la *Walkyrie*. Il n'a pas changé sa manière raffinée, ondoyante et profonde. Il a été jusqu'à nous ramener les mêmes interprètes glorieux qu'autrefois. Je n'ai rien à changer à ce que j'en ai dit à l'époque.

A l'Opéra-Comique, Clotilde et Alexandre Sakharoff, mus par leur habituelle générosité, ont voulu que leur première séance, à leur retour à Paris, fût donnée au bénéfice des œuvres de l'aviation française.

Dans ces conditions, je ne saurais dire qu'une moitié des choses. Le couple sautillant n'a ni varié ni étendu ses procédés. Comment le classer dans l'histoire du développement des formes chorégraphiques?

Il est certain que quelques-unes des premières connaissances positives de la danse manquent à M. Alexandre Sakharoff. L'élégant ballerin y supplée par une sorte de génie libre et raisonneur, par une intelligence nuancée, par des préciosités d'expression. Il a une curieuse faculté de transposition. Chacune de ses attitudes est subtilement déduite et calculée, chacune de ses combinaisons de lignes nourrie de pensée. Il est plus artiste que danseur. Il aspire à nous prendre par les fibres les plus fines. Au lieu de nous captiver par ses sauts, par ses tours, par ses élans, il nous intéresse par ses jeux délicats de physionomie, par ses intentions de dilettante, par les vives échappées de sa fantaisie.

Mme Clotilde Sakharoff se rattache davantage aux traditions chorégraphiques en vigueur. Elle lutte mieux contre les difficultés techniques. Elle nous pénètre d'émotions exquises. Une poésie naïve, un charme virginal se dégagent de ses apparitions successives.

Les Sakharoff n'ont ajouté que peu de numéros au programme que j'ai déjà essayé d'analyser ici. Une page assez banale de M. Alexandre Tansman, intitulée *Exotique* et dirigée par l'auteur, a servi à M. Alexandre Sakharoff pour la démonstration de la méthode qu'il a bien été obligé d'adopter. La traduction plastique est faite avec des flexions et des frémissements du corps, parfois avec des mouvements de doigts. Dans un passage du magique *Martyre de saint Sébastien*, inconsidérément joué au piano, le danseur russe a pu déployer son talent princier de mime. Mme Clotilde Sakharoff a tendrement évoqué un personnage biblique sur une musique finement agencée par M. A. Denereaz.

M. et Mme Sakharoff, n'ont pas craint de s'attaquer à *Prélude et fugue* de Jean-Sébastien Bach. Habillés de robes de moines blanches doublées de bleu clair, ils ont tenté d'animer plastiquement la noble et éloquente pièce du grand Cantor. Je vous avoue qu'il m'a été impossible de discerner exactement les rapports qu'ils ont établis entre leurs gestes et la musique sublime et serrée de Bach.

Peut-être faudrait-il avoir recours à des termes spéciaux pour caractériser les conceptions des Sakharoff. Leurs temps de danse n'entrent pas, en effet, dans le catalogue des principes de la chorégraphie classique. Quoi qu'il en soit, les deux artistes exercent un ascendant certain sur nombre de spectateurs. Les Sakharoff ne laissent rien à désirer à leurs fervents, qui crient à l'enthousiasme. On ne peut que constater, sans trop se l'expliquer, le succès qu'ils obtiennent à chacune de leurs exhibitions. Un public, composé en majeure partie d'étrangers, semble se passionner à leurs séances.

Cette assemblée cosmopolite ne devait goûter que peu les premières auditions des trois pièces patriotiques, exécutées entre deux numéros de danses. M. Watteau, président de l'Aéro-Club, et Mlle Suzanne Deutsch de la Meurthe, aidés de Mme Josette France, ont organisé un concours pour doter l'aviation française d'un hymne particulier. Les poètes et les musiciens ont parfaitement compris l'importance du sujet qui leur était proposé.

La composition de M. Miguel Zamacoïs et de Mlle Henriette Roget a réuni tous les suffrages. Le morceau débute et prend fin sur une héroïque série d'accords jetés par les cuivres et d'un splendide éclat. La jeune musicienne nous entraîne ensuite dans les vastes espaces inondés de clarté. M. André Pernet, de l'Opéra, a chanté avec sa maîtrise coutumière cet *Hymne à l'aviation* qui, par sa fière inspiration et par sa rayonnante générosité, répond à l'état d'âme de notre armée de l'air. Cette page juvénile, digne, éblouissante, peut être entendue au cours des grandes fêtes de l'aviation.

La deuxième composition distinguée par le jury de l'Aéro-Club est le *Chant des ailes*, poème de M. André Dumas, musique de M. Francis Casadesus. Les couplets admirablement traités affectent une forme ancienne. Le refrain tournoyant à trois temps donne idée du mouvement vertigineux de l'avion lancé en plein ciel. L'ouvrage fermement instrumenté brille par des qualités de relief. M. Emile Rousseau, de l'Opéra-Comique, qui possède l'un des plus jolis barytons qu'on puisse entendre, a interprété le *Chant des ailes* avec une vibrante sensibilité.

Pour finir, M. Paul Vergne, de l'Opéra, a entonné, d'un ténor magnifique, un chant populaire et vivant de M. Emile Roudié, musique de M. Camille Robert, *Dans le ciel ils portent leur cœur*. Les quatre strophes de M. Emile Roudié sont des mieux venues. Quant à M. Camille Robert, auteur de la fameuse *Madelon*, il excelle à exprimer les sentiments simples et faciles de nos soldats. Cette chanson doit remplir l'attente du grand public. Elle est le pendant de *la Madelon* et mérite d'avoir une vogue égale. Il y a en France, comme on l'a vu au concours de l'Aéro-Club, des compositeurs d'une nature vaillante, héroïque. Pourquoi faut-il qu'on leur accorde si rarement l'occasion de se manifester ?

Les Sakharoff sont, en quelque sorte, des intellectuels de la danse. Ils se sont mis en dehors des règles apprises de la chorégraphie. Ils ont infiniment plus de goût que de pratique. Les danseurs slaves groupés aux Variétés sous le titre : « Théâtre des ballets russes » n'ont que de la pratique. Le goût leur fait presque constamment défaut. Ils nous ont présenté une suite de ballets fades et flétris, qui ont produit une fâcheuse impression. On ne comprend pas pour quels motifs ils ont pris l'étiquette de « Ballets russes ». Il n'y a rien de spécifiquement russe dans leur affaire. Ni allégresse primitive, ni luxe barbare, ni exubérance, ni enchantement oriental. Ils s'insurgent même contre les réformes introduites par Diaghileff. Ils ont inséré en tête de leur programme un avertissement pompeux et embrouillé où ils déclarent : « Les dirigeants de la troupe du « Théâtre des ballets russes » lèvent, eux, l'étendard du ballet classique dans toute l'intransigeance de sa pureté (!). »

Pour justifier ces prétentions dans le détail, les membres du « Théâtre des Ballets russes » ont exhumé quelques médiocres divertissements d'il y a un demi-siècle. Ils nous ont remis sous les yeux les débris d'une autre époque. Il y a peu de musiques aussi triviales et creuses que celles que Drigo écrivit pour *l'Arlequinade* et *la Flûte enchantée*. Les arguments de ces deux ballets sont, en outre, d'une niaiserie pitoyable. Reste la chorégraphie due, paraît-il, à Petipa, et que Mme Egorova et M. Théodore Wassilieff ont pieusement reconstituée. Elle est établie selon un système purement académique et qui a fait ses preuves. Elle ne fournit que matière à prouesses à Mlles Lesprilova, Darsonval, à MM. Dolinoff, Kelbauskas et Serguieff. Quant au *Lac des cygnes* et aux *Sylphides*, nous les avons vus interprétés avec une supériorité autrement marquée.

Dans la troisième partie du programme, intitulée « Divertissements », les artistes du « Théâtre des Ballets russes » se montrent avec plus de sérieux avantages. Mlle Lycette Darsonval fait admirer une virtuosité poussée à un haut degré dans *l'Oiseau bleu*, de Tchaïkowsky. Elle a pour partenaire M. Alexis Dolinoff, danseur d'une noble stature et d'une technique éprouvée. Mlle Duscha Lesprilova, est cette jeune ballerine mystiquement vouée au souvenir d'Anna Pavlova. Je vous ai exposé son cas de passion au début de l'an dernier. Elle est fine de traits. Elle a travaillé avec ardeur. Ses progrès sont sensibles dans « le grand pas classique » tiré du ballet *Paquita*. Dans *Paysanne*, Mlle Ruth Sendler vise à l'effet et y atteint par sa grâce piquante. Mlles Nikitina, Kirsova, Allisson, Del Pilar, Schoukina, MM. Serguieff et Unguer font distinguer leurs mérites respectifs. Leurs danses procèdent surtout des spectacles du music-hall. L'orchestre, qu'on nous annonce des « Concerts-Pasdeloup », compromet inutilement la réputation d'une société symphonique, jadis irréprochable. Les exécutions instrumentales accusent la précipitation avec laquelle elles furent apprêtées.

Par quelques côtés, on s'accordera à soutenir et louer les entreprises en somme désintéressées du « Théâtre des Ballets russes ». Des passages heureux se rencontrent dans les ensembles harmonieusement conçus. Les danseurs et surtout les danseuses semblent rompus au métier et font, visiblement et sans cesse, effort vers le mieux. Ils ont tiré profit des leçons de Mme Lubor Egorova, savante maîtresse de ballet. Déplorons l'absence à leur tête d'animateurs au goût éclairé, élevé.

Des animateurs de cette sorte ont indiscutablement présidé à la formation du « Groupement national des artistes lyriques associés ». La première tentative de cette nouvelle ligue de chanteurs a fait événement, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin. Elle a été un coup d'éclat. Les plus célèbres chefs d'emplois de l'ancienne troupe de l'Opéra-Comique s'étaient réunis pour nous offrir une interprétation vocale exemplaire des *Noces de Figaro* : Mmes Ritter-Ciampi, Yvonne Brothier, Emma Luart, MM. Roger Bourdin, Charles Friant, Hubert Audoin.

La foule parisienne a été gagnée à la haute qualité du spectacle. A la surprise des industriels du théâtre, ces belles manifestations lyriques ont été couronnées d'un succès d'argent. Aux trois dernières représentations des *Noces de Figaro*, les recettes ont atteint le maximum et l'on a été obligé de « refuser du monde ». Il y a donc dans notre capitale un grand public qui aime de prédilection les purs chefs-d'œuvre de la musique dramatique. Souhaitons que le « Groupement national des artistes lyriques associés » ne s'en tienne pas aux maîtres du passés. Il se doit maintenant de nous révéler les partitions de quelques compositeurs vivants, pris parmi les plus difficiles avec eux-mêmes et parmi les plus dignes.

Les célestes sonorités des *Noces de Figaro* étaient à peine éteintes, que le directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin présentait à ses habitués *les Dragons de Villars*, déjà repris avec une faveur signalée l'an dernier. Mlle Fanély-Revoil chante et joue avec le talent le plus aiguisé le rôle de Rose Friquet. Mlle Simone Lencret prête de son feu d'esprit à la figure de Georgette. M. Pierre Deldi incarne avec vigueur le dragon Belamy. M. Villabella, ténor souple et radieux, émeut et séduit sous les traits de Sylvain.

On pensait que les chanteurs de la catégorie de M. Villabella se faisaient de plus en plus rares en France. Le concours organisé à l'Opéra par notre confrère *Comœdia* et par l' « Union professionnelle des maîtres du chant », nous a révélé une quinzaine de ténors du plus flambant avenir. Trois premiers prix ont été justement décernés à MM. Noré, Fronval et Patart. Sept mentions ont été accordées à MM. L'Eglise, Derenne, Hémery, Colinez, Ségard, Ceresse et Plane. On pouvait ajouter à la liste des lauréats MM. Sylvain, Besnard, Ruellan, Gélizzi, Deyhé, Michel et Lambert. Tous ces ténors, dont la vocation semble énergiquement prononcée, sont de simples amateurs qui se cachaient à Paris ou en province. Grâce à M. Gabriel Boissy, rédacteur en chef de *Comœdia*, et à M. Thomas Salignac, président de l'« Union professionnelle des maîtres du chant », ils pourront faire éclater au grand jour leurs dons de nature.

HENRY MALHERBE.